

MENTIONS LEGALES

SOMMAIRE

- ✓ Article 01 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION
- ✓ Article 02 : PRODUITS, COMPETENCES, CHAMP D'ACTION
- ✓ Article 03 : COMMANDE
- ✓ Article 04 : MODALITES DE PAIEMENT ET SECURISATION
- ✓ Article 05 : RESERVE DE PROPRIETE
- ✓ Article 06 : EXPEDITION/LIVRAISON/DELAIS/RESERVES
- ✓ Article 07 : FORCE MAJEURE
- ✓ Article 08 : RETRACTATION, ANNULATION CDE
- ✓ Article 09 : LITIGES
- ✓ Article 10 : GARANTIE DES VICES APPARENTS, CACHES
- ✓ Article 11 : PIECE DEFECTUEUSE AVEC GARANTIE
- ✓ Article 12 : LOI "INFORMATIQUES ET LIBERTES
- ✓ Article 13 : COORDONNEES DE LA SOCIETE
- ✓ Article 14 : PROPRIETE DU SITE
- ✓ Article 15 : CONTACTER LE SERVICE CLIENTS
- ✓ Article 16 : CONTROLES ANTI-FRAUDES
- ✓ Article 17 : FACILITES DE PAIEMENT – PROPOSITION N° 1
- ✓ Article 18 : FACILITES DE PAIEMENT – OPTION LOW COST
- ✓ Article 19 : DROIT ET JURIDICTION

Article 01

OBJET & CHAMP D'APPLICATION

Champs d'Application et Modification des Conditions Générales de Vente

1.1 - Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes commandes passées sur le site Internet www.conduit-de-poele.com.

1.2.1 - Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande.

1.3 - Toute commande de produits implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société.

1.4 - Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par notre société sauf accord spécifique préalable à la commande convenu par écrit entre les parties.

1.5 - Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

1.6 - Les présentes conditions générales n'excluent pas l'application de conditions particulières de vente.

Article 02

PRODUITS, COMPETENCES, CHAMP D'ACTION

2.1 - Les photographies, plans, schémas illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, notre responsabilité ne pourra être engagée.

2.2 - La société propose une large gamme d'accessoires de pose, et permet d'apporter des solutions adaptées à chacun.

2.3 - Les produits proposés sont sélectionnés pour leur qualité de fabrication et leur bon rapport qualité-prix. La société met l'accent sur la qualité de service apporté aux clients et le conseil gratuit.

2.4 - En nous choisissant, vous optez pour le sérieux, l'expérience, le service et le large choix de produits au meilleur rapport qualité prix. Le paiement est 100% sécurisé. Nous acceptons les cartes bancaires et les virements. Les paiements par chèques ne sont plus acceptés, sauf s'ils sont certifiés par un établissement bancaire.

Article 03

COMMANDE

- 3.1 - Définition
 - 3.1.1 - Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur nos produits, accepté par la direction de notre société. Une commande non acceptée par notre société est toujours notifiée par écrit.
 - 3.1.2 - Pour information, voir ci-dessous le tableau des remises appliquées sur toutes commandes de matériel

TABLEAU DES REMISES appliquées par commande pour les gammes **BOFILL**

Clients PARTICULIERS France-Belgique-Luxembourg-Hollande

Tarif public TTC de votre commande (Valeur marchandises)	Remise à déduire	Remise à déduire transport
Jusque 500 €	0%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -0 %
De 501 € à 1000 €	-15%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -10 %
De 1001 € à 2000 €	-20%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -20 %
De 2001 € à 3000 €	-25%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -25 %
De 3001 € à 4000 €	-30%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -30 %
De 4001 € et +	-35%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -35 %

TABLEAU DES REMISES appliquées par commande pour les gammes **MODINOX-APROS-EXOJO**

Clients PARTICULIERS France-Belgique-Luxembourg-Hollande

Tarif public TTC de votre commande (Valeur marchandises)	Remise à déduire	Remise à déduire transport
Jusque 500 €	0%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -0 %
De 501 € à 1000 €	-5%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -0 %
De 1001 € à 2000 €	-10%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -20 %
De 2001 € à 4000 €	-15%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -25 %
De 4001 € et +	-20%	(Rapport Poids Volumétrique + destination) -30 %

**les conditions exprimées ci-dessus sont susceptibles de modifications sans préavis tant que la commande n'a pas été validée sur notre site web*

Article 03 suite & fin

- 3.2 - Validation des commandes et signature électronique (loi du 13 mars 2000 sur la signature électronique). Le délai légal de rétractation est de 14 jours ouvrable.
- 3.2.1 - Tout bon de commande signé du consommateur par "double clic" constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause que dans les limites prévues dans les présentes conditions générales de vente. En aucun cas notre responsabilité n'est engagée sur la conception de votre installation, sachant que les informations éventuelles sont communiquées par vous-mêmes et ne peuvent être vérifiées in situ par nos services
- 3.2.2 - Le "double clic" associé à la procédure d'authentification et de non répudiation et à la protection de l'intégrité des messages constitue une signature électronique.
- 3.2.3 - Cette signature électronique a valeur entre les parties au même titre qu'une signature manuscrite.
- 3.2.4 - Chaque article commandé possède une référence. Il se peut que la nomenclature du matériel change entre la date de commande et une mise à jour du site web.
- 3.2.5 - ATTENTION !!!!! Dans certaines séries, les articles sont conditionnés au package. Il est donc impossible de les commander à l'unité.
- 3.2.6 - Si l'article commandé n'est pas disponible, il est remplacé par un article similaire d'un autre fournisseur ayant les mêmes fonctions et caractéristiques sans aucun changement de prix ou il est mis en attente pour le lancement d'une **commande groupée** chez le fabricant.
- 3.2.7 - Une commande d'articles chez un même fournisseur, peut basculer chez un autre fournisseur sans préavis à la seule condition d'obtenir les mêmes fonctions et caractéristiques sans aucun changement de prix.

Article 04

MODALITES DE PAIEMENT ET SECURISATION

4.1.0 - Minimum de commande

4.1.1 - Modalités de Paiement et Sécurisation

4.1.2 - Modalités de Paiement

4.1.3 - Autres Moyens de Paiement

4.1.0.0 - Pour information, toute commande dont le montant TTC est inférieur à **500 €** de matériel/marchandise ne peut être traitée par le système informatique.

Vous pouvez effectuer le règlement :

4.1.2.1 - par **virement bancaire** (France Métropolitaine, Corse, pays de la CEE)

Votre commande sera traitée dès réception de votre virement.

Votre commande sera traitée dès réception de votre virement. *(merci de nous contacter pour obtenir nos coordonnées bancaires)*

4.1.2.2 - paiement sécurisé par **carte bancaire** via le site de PAYPAL ou STRIPE

Référence du virement :

Indiquez le n° de la commande (uniquement les chiffres) et rien d'autre.

4.1.2.3 - **Défaut de Paiement et application logique de la clause de réserve de propriété** (Article 05)

4.1.3.0 - D'autres moyens ou formes de paiement peuvent être proposées en fonction du montant de commande et des conditions de paiement liées à un échéancier. Merci de nous consulter à ce sujet.

conduit-de-poele.com (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) se réserve le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'un consommateur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 05

RESERVE DE PROPRIETE

5.1 - Le transfert de propriété de nos produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délais de paiement, de rejet d'échéance payé par carte bancaire ou de crédit, ou tout autre mode de paiement.

5.2 - De convention expresse, notre société pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses produits en possession du client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés, et notre société pourra les reprendre ou les revendiquer de son droit de résolution des ventes en cours.

5.3 - La présente clause n'empêche pas que les risques des marchandises soient transférés à l'acheteur dès leur livraison à celui-ci. A compter de cette livraison, l'acheteur est constitué gardien et dépositaire desdites marchandises.

Article 06

EXPEDITION/LIVRAISON/DELAIS/RESERVES

6.1 - Le moyen de transport

6.2 - Le coût transport en France Métropolitaine

6.2.1 - Pour les livraisons en FRANCE (hors DOM et TOM), nous avons fait ressortir le coût du transport figurant sur chaque bon de commande.

6.3 - Frais d'envoi en dehors de la FRANCE

6.3.1 - Un supplément est compris pour toutes les expéditions en dehors de la France Métropolitaine. Le montant du surcoût relatif au frais de transit est rajouté au devis du transport.

6.3.2 - Pour les livraisons en dehors de la FRANCE, nos prix ne comprennent plus le transport intégré. En effet, il n'est plus possible d'appliquer une forfaitisation vu l'instabilité monétaire constatée. En conséquence, et pour chaque commande, le prix du transport sera communiqué hors devis et par écrit. Dès que nous avons la confirmation du prix, nous vous le transmettons et vous demandons de nous confirmer la preuve de paiement correspondant au prix du transport par carte bancaire via notre site, avant expédition physique des marchandises.

6.4 - Délais moyens de livraison

6.4.1.1 - 15 jours sur stock (sauf rupture entre temps) après réception de votre bon de commande, de votre paiement.

Depuis août 2021, il est impossible de garantir les délais de livraisons. Cela est dû principalement aux pénuries de matières premières, et à la réorganisation des transports nationaux et internationaux notamment fondée sur l'empreinte carbone et aux émissions de pollutions diverses dans l'atmosphère.

6.4.1.2 - En cas de rupture de stock : réapprovisionnement des stocks sous délai (**commandes groupées ou livraison directe d'usine**) en période hors congés. (Traditionnellement, pour les mois de juillet et août, nous notons un ralentissement d'activité dû aux périodes de congés et aux fermetures des chaînes de production pour la maintenance et l'entretien des machines. La dernière commande groupée que nous passons chez nos fournisseurs est faite vers le 01 juin. Il est donc prudent de vous organiser pour avoir votre matériel en juillet. La prochaine commande groupée est faite Fin septembre pour une livraison en octobre.

6.4.1.3 – Le matériel que vous avez commandé et que nous vous avons livré n'est ni repris, ni échangé, ni remboursé. Les erreurs de conception ne nous sont pas imputables, car nous ne nous déplaçons pas « in situ » pour prendre les mesures. Les informations sont communiquées par le client, sous son entière responsabilité et c'est à partir de ces informations que nous préparons votre commande.

NOTA IMPORTANT :

Le délai de livraison peut être réduit ou augmenté en fonction des arrivages.

- L'ensemble des délais annoncés est calculé en jours ouvrés (sous réserve de validation de votre commande par notre service financier). La date de livraison est calculée en tenant compte des délais de préparation et d'expédition auxquels est ajouté le délai de livraison du transporteur.

Notre conseil : **pour vos travaux, anticipez pour être servi dans le calendrier de votre intervention.**

6.4.2 - Point important : nous vous prévenons soit par téléphone, soit par courriel 48 Heures avant expédition.

Article 06 suite & fin

PROGRAMMATION DELAIS POUR LES COMMANDES GROUPEES (en cas de rupture des stocks)

Pour être livré de votre commande le : **30 Janv** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Décembre**

Pour être livré de votre commande le : **28 Fév** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Janvier**

Pour être livré de votre commande le : **30 Mars** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Février**

Pour être livré de votre commande le : **30 Avril** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Mars**

Pour être livré de votre commande le : **30 Mai** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Avril**

Pour être livré de votre commande le : **30 Juin** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Mai**

Pour être livré de votre commande le : **30 Juillet** Il faut passer commander au plus tard le : **01 Juin**

Du 15 Juillet au 31 Août : **pas de production, aucune livraison.**

Pour être livré de votre commande le : **30 Sept** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Août**

Pour être livré de votre commande le : **30 Oct** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Septembre**

Pour être livré de votre commande le : **30 Nov** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Octobre**

Pour être livré de votre commande le : **30 Déc** Il faut passer commander au plus tard le : **15 Novembre**

6.4.3 – Si vous souhaitez un TRAITEMENT PRIORITAIRE ou APPRO RAPIDE qui est un moyen de réduire le délai moyen ramené à 8 jours ouvrés à compter de la date de l'accusé réception de commande et de la preuve de paiement, merci de nous contacter afin de chiffrer votre commande. **Attention ! certains articles ne sont pas concernés par cette option.**

Bien que n'étant pas obligatoire, cette variante est mise à disposition pour des cas d'urgence de chantiers. Il ne faut donc pas en abuser, car les prix sont nettement plus élevés

NOTA IMPORTANT :

- L'ensemble des délais annoncés est calculé en jours ouvrés (sous réserve de validation de votre commande par notre service financier). La date de livraison est calculée en tenant compte des délais de préparation et d'expédition auxquels est ajouté le délai de livraison du transporteur.

- Avant de passer commande, n'hésitez pas à nous contacter concernant les références que vous commandez.

6.5 - Rappel des Consignes au destinataire

Article 6.5.1 : RESERVES FORMULEES PAR LE DESTINATAIRE AU TRANSPORTEUR ROUTIER

La marchandise voyage toujours aux risques et périls de l'acheteur. Il lui appartient donc de la contrôler avant signature du bordereau de transport. Il est conseillé de prendre des photos des colis ou du matériel endommagé devant le chauffeur. Notez bien le n° d'immatriculation du camion, le nom de la Sté de transport et le nom ou matricule du chauffeur. Un délai de 48 Heures est requis pour faire valoir toutes contestations auprès du transporteur pour l'ouverture d'une indemnisation. En cas de non-respect de cette procédure, vous perdrez tout bénéfice de remplacement ou d'indemnisation. Pour que le transporteur puisse valider un dossier litige, il est obligatoire d'indiquer clairement l'objet des réserves, même sur un papier séparé qui dans ce cas sera signé par le chauffeur et en 2 exemplaires.

Article 6.5.2 : RESERVES FORMULEES PAR LE DESTINATAIRE AU FACTEUR

CAS PARTICULIER POUR LES SERVICES POSTAUX : Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Vérifiez toujours votre colis à l'arrivée et surtout l'état de l'emballage (trous, écrasement, arrachage de la bande de sécurité transport). Vous ne disposez d'aucun délai pour faire des réserves. Dans ce cas il vous est vivement conseillé de refuser le colis en inscrivant les réserves, qui nous sera retourné par la poste. Si vous acceptez le colis dans l'état où il vous est présenté, vous n'aurez par la suite aucun recours possible (ni envers nous, ni envers LA POSTE)

Code de la consommation

Article L216-1 - Modifié par Ordonnance n°2021-1247 du 29 septembre 2021 - art. 8

Le professionnel délivre le bien ou fournit le service à la date ou dans le délai indiqué au consommateur, conformément au 3° de l'article L. 111-1, sauf si les parties en conviennent autrement.

Pour l'application du présent titre, on entend par délivrance d'un bien, le transfert au consommateur de la possession physique ou du contrôle du bien. A défaut d'indication ou d'accord quant à la date de délivrance ou de fourniture, le professionnel délivre le bien ou fournit le service sans retard injustifié et au plus tard trente jours après la conclusion du contrat.

Article L216-2 - Modifié par Ordonnance n°2021-1247 du 29 septembre 2021 - art. 8

Tout risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au consommateur au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ces biens.

Article 07

FORCE MAJEURE

7.1 - *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, due à la survenance d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer, la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents et l'impossibilité d'être approvisionnés.

7.2 - En ce qui concerne les produits achetés pour satisfaire les besoins professionnels, *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects du fait des présentes, perte d'exploitation, perte de profit, dommages ou frais, qui pourraient survenir.

7.3 - Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Vérifiez toujours votre colis à l'arrivée et surtout l'état de l'emballage (trous, écrasement, arrachage de la bande de sécurité transport). Dans ce cas il vous est vivement conseillé de refuser le colis qui nous sera retourné par le prestataire assurant la livraison. Si vous acceptez le colis dans l'état où il vous est présenté, vous n'aurez par la suite aucun recours possible.

7.4 - Pour des raisons de disponibilité, une commande peut être livrée en plusieurs fois au client s'il en fait la demande expresse et confirmée par écrit, moyennant frais supplémentaires payables avant expédition.

Article 08

RETRACTATION, ANNULATION COMMANDE

8.1 – S'agissant d'une prestation de service et d'un bien confectionné spécialement pour le consommateur (Etude et Conception d'un produit sur-mesure) il n'y a pas de délai de rétractation. Toutefois, nous accordons au client un délai de 14 jours date de commande pour annuler sa commande non livrée et rembourser son paiement par carte bancaire, déduction faite des frais de transaction de 3% calculés sur le total TTC.

8.1.0 – Afin de réduire les délais de livraison, le client peut renoncer expressément à son droit de rétractation. Pour cela, il peut le faire valoir en nous adressant le formulaire prévu en annexe du décret n° 2014-1061 du 17 septembre 2014 (article L.121-20 du Code de la consommation) relatif aux obligations d'information précontractuelle et contractuelle des consommateurs.

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.) A l'attention de [le professionnel insère ici son nom, son adresse géographique et, lorsqu'ils sont disponibles, son numéro de télécopieur et son adresse électronique] : Je/nous () vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous : Commandé le (*)/reçu le (*) : Nom du (des) consommateur(s) : Adresse du (des) consommateur(s) : Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) : Date :
(*) Rayez la mention inutile.*

8.1.1 – Pour faire valoir l'annulation de votre commande dans le délai de rétractation, obligation est faite de nous prévenir par lettre recommandée avec accusé de réception postal en rappelant le numéro de votre commande et vos coordonnées. A réception, un dossier est ouvert et nous vous confirmons la validité ou l'irrecevabilité de votre demande.

8.1.2 - Passé le délai de rétractation de 14 jours, la commande ne peut être annulée par le client, qu'elle soit en totalité ou même partielle et portant sur du reliquat en attente de livraison, dont vous acceptez d'office un délai maximum de 3 mois pour que le solde soit livré (cf. : voir précision portée à l'article 04 paragraphe 4.1.0.0). Le client ne peut donc exiger d'être remboursé en dehors du délai de rétractation légal de 14 jours écoulés jusque la période d'attente de 3 mois à dater de la commande.

8.1.3 - Notre société est souveraine pour prendre la décision de rembourser le client du reliquat non livré dans le délai de 3 mois à dater de la commande.

8.2 - Conformément aux dispositions de l'article L121-20-2 du Code de la Consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour l'utilisation du matériel livré dans le cas du raccordement et de la mise en service des conduits et accessoires de fumisterie

8.3 - Si le client fait la demande d'avoir son matériel d'extrême urgence et s'il a opté pour l'option payante **TRAITEMENT PRIORITAIRE** ou **APPRO RAPIDE**, nous mettrons tout en œuvre pour faire passer en priorité absolue sa commande et ainsi l'expédier de toute urgence. Dans ce cas, il n'y a pas de délai de rétractation. Cette condition est uniquement valable si le matériel ou une partie du matériel est tenue de stock. Si le client venait à annuler une partie ou la totalité de sa commande, alors qu'elle a été expédiée, il peut refuser le colis à l'arrivée. Dans ce cas, les frais de transport ALLER et RETOUR + une indemnité relative à la préparation et l'emballage sera déduite de son remboursement.

Article 09

LITIGES

9.1 - Le présent contrat est soumis au droit français.

9.2 - *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT), ne peut être tenu pour responsable des dommages de toute nature, tant matériels qu'immatériels ou corporels, qui pourraient résulter d'un mauvais fonctionnement ou de la mauvaise utilisation des produits commercialisés. Il en est de même pour les éventuelles modifications des produits résultant des fabricants.

9.3 - Le délai de réclamation est au maximum d'**UN mois après date de livraison** et doit porter sur un ou des articles de sa commande qui n'ont pas été mis en service

9.4 - La responsabilité de *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) sera limitée au montant de la commande et ne saurait être mise en cause pour de simples erreurs ou omissions qui auraient pu subsister malgré toutes les précautions prises dans la présentation des produits.

9.5 - En cas de difficultés dans l'application du présent contrat, l'acheteur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable notamment avec l'aide :

- d'une association professionnelle de la branche
- d'une association de consommateurs
- de tout autre conseil de son choix

9.5.1 - Il est rappelé que la recherche de la solution amiable n'interrompt pas le " bref délai " de la garantie légale, ni la durée de la garantie contractuelle.

9.5.2 - Il est rappelé qu'en règle générale et sous réserve de l'appréciation des Tribunaux, le respect des dispositions du présent contrat relatives à la garantie contractuelle suppose que l'acheteur honore ses engagements financiers envers le vendeur.

9.6 - Les réclamations ou contestations seront toujours reçues avec bienveillance attentive, la bonne foi étant toujours présumée chez celui qui prend la peine d'exposer ses situations. En cas de litige, le client s'adressera par priorité à l'entreprise pour obtenir une solution amiable.

9.7 - A défaut, le Tribunal de Commerce de VALENCIENNES est seul compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement acceptés.

Article 10

GARANTIE DES VICES APPARENTS, CACHES

10.1 - *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) garantit que tous les produits sélectionnés sont fabriqués principalement en **France - Espagne - Italie**.

10.1.1 - La facture de votre produit constitue la preuve de l'achat, il est impératif de la conserver et de relever le numéro de série du produit le cas échéant afin de bénéficier de la garantie.

10.1.2 - Vous bénéficiez de la garantie fabricant sur tous les produits que vous achetez sur ce site. Elle est valable 24 mois (date de facture) sur tous les articles de fumisterie commandés sur le présent site WEB. Il n'est pas prévu d'extension de garantie.

10.1.3 - La garantie fabricant couvre l'échange de la pièce reconnue défectueuse, après expertise approfondie. Les frais d'expédition sont payés par le client lorsqu'il renvoie (après accord préalable de notre société) la pièce défectueuse. La pièce de remplacement lui est renvoyée en port payé.

10.2 - Dans tous les cas *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT), ne pourra être tenu pour responsable pour non-respect des dispositions réglementaires et législatives en vigueur dans le pays de réception, la responsabilité de *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT), est systématiquement limitée à la valeur du produit mis en cause, valeur à sa date de vente et ce sans possibilité de recours envers la marque ou la société productrice du produit.

10.3 - En toute hypothèse, le client bénéficie de la garantie légale d'éviction et des vices cachés (Art.1625 et suivants du Code Civil). A la condition que l'acheteur fasse la preuve du défaut caché, le vendeur doit légalement en réparer toutes les conséquences (art.1641 et suivants du code civil) ; si l'acheteur s'adresse aux tribunaux, il doit le faire dans un " bref délai " à compter de la découverte du défaut caché (art.1648 du code civil).

10.4 - Vous pouvez contacter le service clients du lundi au vendredi au N° de tél : 33 - 03 27 27 42 58 ou par mail

Article 11

PIECE DEFECTUEUSE AVEC GARANTIE

11.1 - Afin de traiter correctement votre demande, merci de nous rappeler votre numéro de commande et vos coordonnées complètes. Pour des détails pratiques sur la manière d'effectuer un retour, veuillez nous contacter svp (attention, aucun retour ne sera accepté sans notre accord écrit)

11.2 - Les conditions de prise en charge peuvent varier en fonction des accords conclus entre notre société et les fabricants. Ainsi, vous pourrez être amenés à :

11.2.1 - Soit nous retourner directement votre produit en panne afin que nous puissions l'adresser au fabricant.

11.2.2 - Soit à adresser votre produit directement au fabricant afin que celui-ci prenne en charge la réparation de votre produit.

11.3 - Tout article soumis à un accord de retour autorisé, sera retourné dans son emballage d'origine ou à défaut correctement emballé, suffisamment protégé et en bon état.

11.4 - Le client pourra demander l'échange ou le remboursement et ce sans aucun frais, à l'exception des frais de retour.

Article 12

LOI INFORMATIQUES ET LIBERTES

À tout moment, « vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art 34 de la loi « Informatiques et Libertés » du 6 Janvier 1978). Vous pourrez refuser de recevoir ultérieurement la newsletter et les bons plans de *conduit-de-poele.com* (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT) qui vous seront transmis lors de votre première commande, en cliquant sur le lien situé en bas de cette newsletter.

Le R.G.P.D. est applicable et vous garantit une protection absolue. Les documents qui vous seraient demandés par nos services pour traitement de votre dossier ne sont communiqués à aucune entité extérieure de l'entreprise. Par exemple, si vous nous avez communiqué des copies de pièces justificatives (CNI, PASSEPORT, AVIS D'IMPOSITION, FICHES DE PAIES, RIB, TITRE DE PROPRIETE etc.) pour instruire une demande de facilités de paiement, nous vous garantissons la destruction en totalité de toutes ces pièces que vous nous avez transmises en support papier ou fichiers numérisés, lorsque votre dossier est intégralement remboursé. Pour nos archives, nous conservons uniquement le dossier technique de conception, les bons de livraisons et bordereaux d'expéditions

Article 13

COORDONNEES DE LA SOCIETE

Coordonnées et Identification de la société

AXIAL DEVELOPPEMENT
SOCIETE à capital variable
RCS Valenciennes n° B500224142
Siret 50022414200017
TVA intra-communautaire FR85500224142

Adresse du siège social :

AXIAL DEVELOPPEMENT
DEPARTEMENT INTER-RESEAUX
DIVISION FUMISTERIE / AERATION
2, chemin latéral
59144 - WARGNIES LE PETIT

Article 14

PROPRIETE DU SITE

Le site web **conduit-de-poele.com** est la propriété de la société AXIAL DEVELOPPEMENT en sa totalité, ainsi que l'ensemble des droits y afférents. Toute reproduction, intégrale ou partielle, est systématiquement soumise à l'autorisation des propriétaires. Toutefois, les liaisons du type hypertextes vers le site sont autorisées sans demandes spécifiques. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de réutilisation de nos liens hypertextes pointant vers d'autres sites, par quelque mécanisme que ce soit (type : robot, automates, logiciels, opération manuelles, détournement intentionnels) et qui le seraient à notre insu. Toute personne ou société qui subirait ce genre d'action, sont priées de nous avertir afin que nous puissions intervenir en essayant de supprimer ces liens dans les moteurs de recherche. Notre bonne volonté ne pourra en aucun cas être mise en cause, car nous ferons toujours le nécessaire pour palier à cette cause très désagréable pour tous.

Article 15

CONTACTER LE SERVICE CLIENTS

Par téléphone au 33-0327274258 du lundi au vendredi de 10H à 12H et 14H à 18H - le numéro de notre ligne non surtaxée (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Attention : afin d'optimiser le traitement de votre appel, pensez à préparer l'email avec lequel vous avez passé votre commande et le numéro de la commande concernée.

Nos locaux et base logistique sont sécurisés et fermés au public.

Par courrier à cette adresse :

AXIAL DEVELOPPEMENT

VPC conduit de poêle.com

2, chemin latéral

59144 WARGNIES LE PETIT (France)

Article 16

CONTROLES ANTI-FRAUDES

conduit-de-poele.com (propriété AXIAL DEVELOPPEMENT), en collaboration avec son service financier, contrôle toutes les commandes qui ont été validées sur son site. Dans le cadre de ces procédures, nos services pourront être amenés à vous demander toutes les pièces nécessaires au déblocage de votre commande.

Les informations fournies au sein du bon de commande font l'objet d'un traitement automatisé de données.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous disposez, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à :

AXIAL DEVELOPPEMENT

Service Informatique et Libertés

2, chemin latéral

59144 – WARGNIES LE PETIT

Article 17

Facilités de paiement – Proposition N° 1

**Vous êtes un particulier ? et vous habitez en France ou en Corse
Comment bénéficier du paiement différé *pour une commande* ?**

NOTE N° A-09-2022-004 modifiable sans préavis

Notre volonté est d'être les moins chers en vendant des produits de haute qualité, certifiés.

Conscients qu'un investissement peut parfois générer des tensions financières, nous proposons à titre exceptionnel et après étude de solvabilité des possibilités d'étalement de votre dette envers notre société. Nous vous prions de lire ci-dessous nos conditions :

OBJET DE LA CONVENTION :

- Faciliter le paiement de votre commande en octroyant un étalement des paiements sur nos fonds propres
- Sous condition d'acceptation de votre dossier, le financement de votre commande est pris en charge
- Cette opération peut s'appliquer à partir de 800 €/TTC à 6000 €/TTC maxi hors frais de transport et sans les options numérotation ou de pré montage.
- Un premier paiement à la commande par chèque ou virement représentant 40 % de la commande doit être versé
- Un échéancier reprenant les mensualités et date de paiement est établi

Paliers TTC de commande	1 ^{ère} échéance à la cde	2 ^{ème} échéance 30 Jours après expédition	3 ^{ème} échéance 60 Jours après expédition	Frais de Dossier	% intérêts	échéancier
> 800 € à 1500 €	40 %	30 %	30 %	0 €	0 %	3 Mensualités

* notice d'information sans engagement, modifiable sans préavis

Paliers TTC de commande	1 ^{ère} échéance à la cde	2 ^{ème} échéance 30 Jours après expédition	3 ^{ème} échéance 60 Jours après expédition	4 ^{ème} échéance 90 Jours après expédition	Frais de Dossier	% intérêts	échéancier
> 1501 € à 3000 €	40 %	20 %	20 %	20 %	0 €	0 %	4 Mensualités

* notice d'information sans engagement, modifiable sans préavis

Paliers TTC de commande	1 ^{ère} échéance à la cde	2 ^{ème} échéance 30 Jours après expédition	3 ^{ème} échéance 60 Jours après expédition	4 ^{ème} échéance 90 Jours après expédition	5 ^{ème} échéance 120 Jours après expédition	Frais de Dossier	% intérêts	échéancier
> 3001 € à 6000 €	40 %	15 %	15 %	15 %	15 %	0 €	0 %	5 Mensualités

* notice d'information sans engagement, modifiable sans préavis

*Des justificatifs peuvent être demandés

En cas de non-respect des dates d'échéances, il sera constaté de plein droit la défaillance du client. De ce fait nous faisons jouer la clause de réserve de propriété selon la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980 et additifs incluant les majorations de 15 % sur les sommes réellement dues, à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de 55 €. Des pénalités de retard, calculées sur la base d'une fois et demie le taux légal en vigueur, à dater du jour d'exigibilité de paiement. La somme forfaitaire de 40 €, correspondant aux frais administratifs et comptables consécutifs à tous retards de paiement ainsi qu'une indemnité correspondant à 20 % de ce solde à titre de clause pénale.

Article 18

Proposition N° 2

Vous êtes un particulier ? et vous habitez en France ou en Corse Comment bénéficier de l'option **LOW COST** pour une commande groupée ? **NOTE N° C-05-2022-001** modifiable sans préavis

Le principe est le suivant :

La présente proposition concerne tout approvisionnement de matériel pour un client identifié qui passe une commande complète d'un montant minimum de **1500 €/TTC** hors frais de transport et sans les options numérotation ou de pré montage.

Le but de cette proposition consiste à rassembler un nombre suffisant de commandes clients en traitement « groupage » pour une livraison uniquement **fin Septembre 2024**.

La campagne LOW COST est ouverte du **15 Mai 2024 au 15 Juillet 2024**. Elle n'a lieu qu'une seule fois chaque année. A la différence d'une commande « normale », l'option LOW COST présente un mode opératoire très strict. Il est donc différent d'une commande « normale » ou en « traitement prioritaire » savoir :

1. L'option LOW COST garantit le délai de livraison **fin septembre 2024**. En effet, nous regroupons tous les clients ayant choisi l'option LOW COST afin de remplir en totalité plusieurs camions de type semi-remorque spécialement affrétés pour la circonstance. Nos camions chargés remontent en même temps vers notre base logistique de VALENCIENNES. La notion de délai n'est donc pas discutable. Cette campagne prend fin le **15 juillet 2024**.
2. Lorsque la marchandise est livrée chez nous, et à la différence d'une commande « normale », nous faisons un contrôle qualité rapide se limitant à débiller et vérifier visuellement la marchandise.
3. Ensuite, nous apposons éventuellement sur la marchandise l'étiquette de contrôle qualité **2024**.
4. La marchandise reçue n'est pas nettoyée. Ne soyez donc pas surpris si le tuyau ou accessoire est un peu graisseux, et sur lequel vous remarquerez des empreintes de doigts dues à la manipulation du produit. Il vous suffira de nettoyer vous-même les inox avec de la pierre d'argent ou un produit similaire.
5. Une fois contrôlée votre marchandise est emballée et prête à être expédiée.
6. Le mode de transport pour l'option LOW COST est le transport routier en MESSAGERIE ORDINAIRE ou à défaut par LA POSTE.
7. **Les frais d'expédition sont à 50 % à charge du client et 50 % à notre charge. Pour que l'expédition soit déclenchée il est bien entendu que nous avons obtenu la garantie totale d'être payés aux échéances convenues indiquées sur un document accepté et signé par vous.**
8. Le mode de règlement pour l'option LOW COST est uniquement par carte bancaire concernant l'acompte. Les échéances suivantes sont réglées par chèques.

En passant une commande LOW COST vous acceptez sans aucune réserve ce mode opératoire et les conditions de fonctionnement. Nos conditions peuvent être révisées, revues et corrigées à tout moment. Ce document d'information est édité au **04/10/2023**.

condition de paiement proposée

Acompte de 30 % à la commande par carte bancaire	1 ^{ère} échéance le 30 du mois suivant (exemple : acompte le 30/05 donc 1 ^{ère} échéance au 30/06)	Dernière échéance le 30 Novembre
*le calcul des dates d'encaissement des mensualités est fonction de la date de commande. Dans notre exemple, l'acompte a été versé le 30/05. Nous aurons donc des échéances au : 30/06 – 30/07 – 30/08 – 30/09 – 30/10 – 30/11 soit 6 mois correspondant à 6 mensualités par chèques à la signature du contrat. Pour une commande passée le 15 juillet, les échéances par chèques seront les 15/08 – 15/09 – 15/10 – 15/11 – 15/12 – 15/01		

En cas de non-respect des dates d'échéances, il sera constaté de plein droit la défaillance du client. De ce fait nous faisons jouer la clause de réserve de propriété selon la loi n° 80-335 du 12 Mai 1980 et additifs incluant les majorations de 15 % sur les sommes réellement dues, à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de 55 €. Des pénalités de retard, calculées sur la base d'une fois et demie le taux légal en vigueur, à dater du jour d'exigibilité de paiement. La somme forfaitaire de 40 €, correspondant aux frais administratifs et comptables consécutifs à tous retards de paiement ainsi qu'une indemnité correspondant à 20 % de ce solde à titre de clause pénale

Article 20

DROIT ET JURIDICTION

Le Tribunal de Commerce de VALENCIENNES est seul compétent, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement acceptés.

LES RESPONSABLES :

AXIAL DEVELOPPEMENT

DEPARTEMENT INTER-RESEAUX-DISTRIBUTION

DIVISION FUMISTERIE / AERATION

2, chemin latéral

59144 - WARGNIES LE PETIT

Tel.: 33-0327274258

RCS 500224142 - TVA INTRA FR 8550022414200017

Fondé de pouvoir : nommé par l'Assemblée générale

Responsable du contenu : nommé par le Fondé de pouvoir

Administration de la société : la direction

Fin des Conditions Générales de Vente Dernière mise à jour 04/10/2023 à 09:14 comprenant 21 pages